

Agent de propreté et d'hygiène

Présentation Envergure

Depuis 1987 Envergure, favorise l'épanouissement professionnel de chacun, en accompagnant les différentes phases de transitions, d'évolution de nos candidats par le biais de nos solutions faites sur mesure, en revendiquant le Travail pour Tous.

Filiale du Groupe Actual, nous pensons que le travail est une force pour tous. Notre devise « Construisons ensemble votre travail » reflète notre vision selon laquelle la valeur travail est indissociable d'un engagement humaniste.

Convaincus de l'utilité de notre action, nous accompagnons les hommes et les femmes pour qu'ils se réalisent dans le travail. Guidés par un esprit entrepreneurial et militant, nous mettons tout en œuvre pour réussir la rencontre entre les candidats et les entreprises.

Objectifs

Cette formation a pour objectif de :

Préparer la certification au Titre Professionnel d'Agent de Propreté et d'Hygiène (partielle ou totale)
D'accéder à un poste d'Agent de Propreté et d'Hygiène

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

Réaliser des prestations de nettoyage manuel et de bionettoyage

- Réaliser le nettoyage manuel de surfaces
- Réaliser le nettoyage de parois verticales et de surfaces vitrées
- Réaliser le nettoyage manuel de locaux sanitaires
- Réaliser le bionettoyage d'équipements, de surfaces et de locaux à risque de contamination microbienne

Réaliser des prestations de nettoyage et de remise en état mécanisés

- Réaliser un nettoyage mécanisé
- Réaliser une remise en état mécanisée.

Présentation des certifications

Titre professionnel de Niveau 3 (équivalent CAP) délivré par le ministère du Travail, l'Emploi et de l'Insertion.

Certification inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles RNCP avec le N°37872 jusqu'au 13-08-2028. <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37872/>

BLOC 1 : Réaliser des prestations de nettoyage manuel et de bionettoyage. RNCP37872BC01

BLOC 2 : Réaliser des prestations de nettoyage et de remise en état mécanisés. RNCP37872BC02

Contenu pédagogique

Bloc 1 * : Découverte de la formation et du cadre de l'emploi = 22h

Bloc 2 * : Réaliser des prestations de nettoyage manuel et de bionettoyage = 162h

Bloc 3 * : Réaliser des prestations de nettoyage et de remise en état mécanisés = 134h

Bloc 4 * : Préparation à la certification = 28h

Bloc 5 : Préparation à l'après formation = 21h
Bloc 6 : Soutien individualisé = 22h modulables
Bloc 7 : Remise à niveau = 73h modulables
Bloc 8 * : Certification TP APH = 14h
Bloc 9 * : Bilans de la formation (intermédiaire et final) = 7h

*formation technique

Présentation du / des métiers visés

L'agent peut exercer dans des secteurs variés : entreprises de propreté, collectivités territoriales, établissements scolaires, hôpitaux, cliniques, industries, commerces, hôtels ou encore structures spécialisées dans le nettoyage et l'hygiène.

Les métiers accessibles incluent : agent de propreté, agent d'entretien polyvalent, agent de bionettoyage, agent d'entretien en milieu hospitalier, ou encore agent de propreté en industrie agroalimentaire.

Avec l'expérience et des formations complémentaires, il est possible d'évoluer vers des postes à responsabilités tels que chef d'équipe propreté, responsable de site ou technicien de surface spécialisé.

Public cible

Personnes inscrites à France Travail à la recherche d'un emploi.

Personnes non inscrites à France Travail mais visées par le Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC) et accompagnées par des partenaires du réseau des acteurs pour l'emploi.

Notamment les :

- Allocataires du RSA ;
- Demandeur d'emploi reconnu travailleurs handicapés ;
- Séniors de 55 ans et plus ;
- Demandeur d'emploi de moins de 26 ans jusqu'à niveau bac+2 non obtenu (infra 5) ;
- Demandeur d'emploi de 26 à 54 ans sans le baccalauréat (infra 4).

Prérequis

Maîtriser les savoirs de base : lire, écrire, compter.

Niveau A2 du Cadre Européen Commun de Référence des Langues validé en compréhension et expression orale et écrite pour les publics FLE.

Prérequis techniques : dans le cas de formation en distanciel

La formation peut inclure des temps en distanciel synchrone qui requièrent un équipement informatique connecté (ordinateur, smartphone, tablette) et équipé de :

- Carte son
- Webcam
- débit internet suffisant pour utiliser des outils de visioconférence et télécharger des documents.

Durée

367 heures de formation technique en centre de formation

105 heures en entreprise

- heures de soutien
- remise à niveau
- préparation à l'après formation

Modalités d'accès

Le positionnement en formation est réalisé par les conseillers France Travail ou les prescripteurs partenaires.

Le demandeur d'emploi peut s'inscrire en autonomie à un rendez-vous d'information et de positionnement sur :

- « Trouver ma formation » sur francetravail.fr ou via l'application mobile « Ma Formation »
- Mon compte formation : lien vers la formation
- Carif Oref
- Site Web Envergure : lien direct vers la formation
- Directement au 02 35 58 27 31

Délais d'accès

Un mois maximum en fonction des nécessités d'adaptation

Modalités pédagogiques

Présentiel et distanciel (Distanciel synchrone limité à 30 heures max : Remise à Niveau / TRE)

Mise en application sur un plateau technique propreté habilité par la DREETS

Deux périodes en entreprise : 1ère période de 35 heures /2ème période de 70 heures.

Faire pour apprendre, ateliers tutorés, serious game, études de cas, débat, recherches, classe inversée, démonstration, expérimentation, analyse de pratique, conduite de projet, intervention de professionnels, visite d'entreprise...

Modalités Techniques

- | | |
|------------------------------------|-----------------------------------|
| • Salles de formation | • Plateau technique professionnel |
| • Bureau individuel | • Plateforme de e-learning |
| • Connexion à Internet, imprimante | |

Modalités de suivi et d'accompagnement

Le formateur accompagne les travaux individuels et de groupe, évalue la compréhension en cours de formation, réalise les ajustements en termes d'individualisation.

Les outils de suivi et d'accompagnement :

- Feuilles de présences signées par demi-journée
- Évaluations en Cours de Formation (ECF) tout au long du parcours
- Dossier professionnel
- Examen blanc

Questionnaire de satisfaction

Dates de la formation

Les dates des sessions sont communiquées lors des Informations Collectives

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessibilité aux personnes handicapées

Pour tout besoin spécifique nécessitant une adaptation de la formation, nous vous invitons à contacter le référent handicap : **Sébastien RACLET** sebastien.raclet@envergure.eu

Indicateurs de performance

Nombre de personnes formées : 41

Taux d'obtention du Titre Professionnel d'APH : 71%

Données de 2019

Tarifs

Formation gratuite pour les bénéficiaires et financée par France Travail.



Lieu de formation

ENVERGURE
Auvergne Loire

Contact

Responsable Pédagogique

Mme Stéphanie Pozzati

stephanie.pozzati@envergure.eu

04 73 14 76 50

